Image not found or type unknown

Lettre recommandée avec accusé de reception

Par **jfk11**, le **09/11/2009** à **09:23**

Bonjour,
j'ai reçu le 02-11-2009 une lettre recommandée avec AR datée du 30-10-2009 pour un entretien préalable de licenciement,le 06-11-2009 j'ai reçu à nouveau une nouvelle lettre recommandée avec AR datée du 05-11-2009 pour toujours un entretien préalable de licenciement avec pour objet annule et remplace le courrier reçu le 02-11-2009.
Pouvez vous me dire si la première lettre est toujours valable.
Merci d'avance.

Par **jeetendra**, le **09/11/2009** à **09:56**

[fluo]Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Haute-Saône[/fluo]
Tribunal de grande instance de Vesoul
Place du Palais - 70000 VESOUL
Téléphone : 03.84.78.58.00

Bonjour, pour la convocation à l'entretien préalable au licenciement ne tenez compte que du second courrier recommandé avec accusé de réception, contactez le cdad de Vesoul pour avoir une consultation gratuite avec un avocat pour préparer vos arguments contre l'employeur, tenez bon, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés